

Zug, 9. mai 2023

Information importante**Emerade[®], solution injectable en stylo prérempli****Retrait préventif de tous les lots jusqu'au niveau du patient**

Mesdames et Messieurs

En accord avec Swissmedic, nous vous informons d'un rappel préventif de lots de Emerade[®], solution injectable en stylo prérempli jusqu'au niveau du patient. Il existe un risque que le stylo ne puisse pas être activé dans tous les cas lors de son utilisation.

Le retrait s'applique à **tous les emballages non périmés** de Emerade[®] 300 µg et 500 µg, solution injectable en stylo prérempli.

Produit	Pharmacode	Lot	Péréemption
Emerade 300 µg, solution injectable en stylo prérempli	7803439	Y0187B6B	09.2023
Emerade 300 µg, solution injectable en stylo prérempli	7803439	Z0141B1B	06.2024
Emerade 500 µg, solution injectable en stylo prérempli	7803440	Y0225C1G	11.2023
Emerade 500 µg, solution injectable en stylo prérempli	7803440	Z0141C2A	06.2024

Nous vous demandons de vérifier vos stocks. Si vous avez des emballages de Emerade[®], solution injectable en stylo prérempli nous vous prions

- de les séparer du reste de votre stock et de les bloquer pour la distribution;
- de retourner immédiatement tous les emballages concernés **par le canal de distribution inverse** (c'est-à-dire à votre fournisseur respectif).

Pour le moment, aucune marchandise de remplacement n'est malheureusement disponible.

Les patients livrés avec Emerade[®] devraient être immédiatement informés du retrait et invités à restituer les emballages concernés. Afin de ne pas mettre en danger la sécurité des patients, le retour du Emerade[®] ne devrait se faire qu'après réception d'un auto-injecteur d'adrénaline alternatif.

Les emballages retournés seront crédités. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions. Dans ce cas, veuillez prendre contact avec Pharma.Kundenservice@bausch.com ou 041 747 10 60.

Pour le signalement de tout effet indésirable, Swissmedic encourage les personnes concernées à utiliser l'outil de déclaration d'effets indésirables développé à cet effet. L'utilisation de l'Electronic Vigilance System (EIViS) permet de faire la déclaration des EI par saisie directe ou par téléchargement de fichier xml. Vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sous www.swissmedic.ch.

Nous regrettons les désagréments causés par ce retrait et vous remercions d'avance de votre soutien.

Avec nos meilleures salutations

Bausch + Lomb Swiss AG

Dr. Paolo Mian
Responsable technique

[Bausch + Lomb Swiss AG, Industriestrasse 15a, CH-6301 Zug](http://www.bausch.com)